

Echéancier 2021

- 02.11.2021 Envoi de l'information de clôture annuelle aux responsables de centre de coûts.
- 01.12.2021 Clôture et envoi de la facturation annuelle "Capucine" (photocopies) par le SITEL.
- 23.12.2021 Envoi des dernières facture internes : Chambres Unimail; Centrale d'achat de produits chimiques; etc... par les services concernés.
- 05.01.2022 Réception au SRH des OPS 2021 pour traitement en janvier 2022 (aucun engagement n'est possible dans la masse salariale)
ATTENTION aux honoraires non soumis traités par le SRH (3'132'020) !
- 13.01.2022 Date limite pour réception des pièces comptables 2021 (factures créanciers suisses et étrangers; notes de frais; factures débiteurs suisses et étrangers)
- 13.01.2022 Opération "traiter engagement" permettant de ne garder que de réelles prestations 2021 à venir.
Les engagements qui n'ont plus lieu d'être et/ou les soldes d'engagements (différence entre le montant engagé et le montant payé) sont à traiter.
- 31.01.2022 Les engagements restants sont épurés par le BCG et comptabilisés en charge effective 2021 (en lieu et place des anciennes listes de prestations reçues mais non facturées)
- 31.01.2022 Clôture définitive des comptes 2021

Aucun engagement de dépenses projetées pour 2022 ne doit être saisi dans SAP avant le 01.02.2022 !